







CONGRES REGIONAL SPELEOLOGIE EN NOUVELLE-AQUITAINE (F.F.S)



Journées ALIENOR Les Eyzies-de-Tayac – 28 et 29 septembre 2024

Conférences au Musée national de préhistoire (auditorium) :

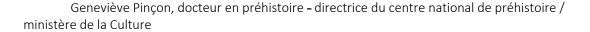
SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024, 10H:

« Ethique de la fréquentation d'un milieu souterrain anthropisé » -1h + 10 min question

Les grottes et abris ornés ou contenant des vestiges archéologiques sont des milieux souterrains anthropisés en interaction constante avec leur environnement. Leur valeur patrimoniale unique impose une éthique de la fréquentation de ces espaces, et le respect d'une charte déontologique.

La gestion d'une découverte d'une grotte ornée, le respect de mesures d'hygiène et de sécurité ou encore la question de la protection du site et de son environnement proche déterminent les possibilités en matière de recherche et de conservation qui s'en suivent. Le rôle des spéléologues, dans ce domaine, est déterminant comme la formation des archéologues.

La présente conférence se veut l'écho du Manuel des bonnes pratiques des sites ornés en milieu souterrain réalisé par le Ministère de la Culture et de la convention interinstitutionnelle entre la Fédération française de spéléologie (FFS) et le ministère de la Culture.



Crédit Photo : JM Ostermann

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024, 14H:

« Grotte de Cussac − Une grotte sépulcrale ornée en Dordogne » − 1h + 10 min questions

La grotte de Cussac, exceptionnel joyaux au Buisson de Cadouin (Dordogne) a été révélée en 2000 par Marc Delluc, spéléologue, qui a immédiatement pris soin de préserver les sols d'une cavité quasi intacte jusqu'à sa redécouverte.



Après Cosquer et Chauvet, la grotte de Cussac est un modèle sans équivalent de cette nouvelle génération de grottes ornées, caractérisées par leur exceptionnel état de conservation. Ce site unique a boulevers nos connaissances en raison de ses dimensions (1,6 km de galeries investies par les Hommes), de son inviolabilité jusqu'à sa récente découverte, la monumentalité des gravures (les plus grandes de l'art paléolithique), une occupation essentiellement gravettienne et, plus original encore, la présence d'ossements humains associés.

L'histoire de cette grotte, dont les mesures de conservation exemplaires ont permis l'exploration d'un matériel archéologique de grande qualité, nous est présenté par le Pr. Jacques Jaubert, qui dirige le collectif de chercheurs, et se fera le porte-parole des derniers travaux réalisés.

Jacques Jaubert, professeur de préhistoire - UMR 5199 PACEA université de Bordeaux

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024, 10H:

« Grottes Sentinelles, Spéléos Sentinelles » − 40 min + 20 min questions

La présente conférence est envisagée comme une introduction au projet de création d'un réseau de grottes sentinelles-laboratoires en Nouvelle Aquitaine.

Le spéléologue a un rôle à jouer (et une responsabilité de transmission) dans la conservation des espaces souterrains, fragiles par essence. Les effets du changement climatique sont très perceptibles sur le milieu souterrain, au travers de l'évolution de la cryosphère, des ressources en eaux souterraines, des peuplements de faune souterraine ou de stygofaune.

Les risques d'effondrement, mais aussi de crue, augmentent considérablement, aussi bien en cavité que dans les canyons.

Les altérations du milieu souterrain sont observées par ceux qui le pratique : altération du géo patrimoine (concrétions), atteinte à la biodiversité souterraine, pollution, augmentation du CO 2 et du radon...

Le Comité Régional de Spéléologie de Nouvelle Aquitaine a décidé de décliner à l'échelle régionale un réseau de grottes sentinelles. Sentinelles, parce qu'il s'agit bien là du rôle des spéléologues : observer et mesurer les principaux marqueurs de la vie souterraine pour avoir une vision fiable des évolutions des températures, des pressions atmosphériques, de l'aérologie, de l'hygrométrie, de l'évolution des gaz, de la conductivité, des débits, ainsi qu'assurer des inventaires naturalistes.

Joël Roy - Président du Comité régional de spéléologie de Nouvelle-Aquitaine

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024, 11H:

"Enjeux et droits du patrimoine souterrain": 40 min + 20 min questions

Le patrimoine souterrain a fait l'objet de passionnantes découvertes dans de nombreux domaines : géologiques, hydrologiques, minéralogiques, archéologiques. Les sites mis au jour doivent être protégés très rapidement et leur conservation assurée définitivement. La législation française a prévu des textes règlementaires pour la préservation des biens et ce, dès le XIXe siècle. Nous verrons comment le législateur a fait évoluer ces lois sur le droit du sol et du sous-sol pour les propriétaires, le droit d'invention sur les objets mobiliers ou sur le patrimoine immobilier. Nous aborderons également les règles déontologiques à respecter sur les droits et devoirs des spéléologues.

Thierry Baritaud - Spéléo-club de Périgueux